



Collège Georges Brassens



Lattes le 31 août 2023

Demande de Bourses Nationales de Collège année scolaire 2023-2024

La bourse nationale de collège vous aide à financer les frais de scolarité de votre enfant scolarisé au collège.

Elle est obtenue en fonction de deux critères :

→ **les ressources de la famille** : revenu fiscal de référence inscrit sur l'avis d'imposition 2023 portant sur les revenus 2022. (si vous êtes en concubinage, c'est la somme de vos revenus fiscaux et ceux de votre concubin qui est pris en compte).

→ **les enfants à charge rattachés à votre foyer fiscal** (présents sur votre avis d'imposition)

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pouvez bénéficier d'une bourse de collège, selon les ressources de la famille et le nombre d'enfant à charge :

Nombre d'enfant(s) à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou +
Plafond de revenus 2020 à ne pas dépasser	16 885 €	20 781 €	24 677 €	28 573 €	32 471 €	36 367 €	40 263 €	44 160 €

Vous pouvez aussi utiliser le simulateur en ligne : education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee pour en estimer le montant.

Les demandes s'effectuent en ligne du 1 septembre au 19 octobre 2023

sur le portail scolarité services avec votre compte EduConnect ou France Connect. (la procédure de création du compte EduConnect sera disponible sur le site du collège :).

- Si l'élève était boursier pour l'année scolaire 2022-2023, que vous avez donné votre accord pour que la demande de bourse soit automatiquement reconduite et que l'élève poursuit sa scolarité dans le même établissement, alors vous n'avez pas à effectuer de nouvelle demande de bourse pour l'année scolaire 2023-2024. Votre demande de bourse initiale sera automatiquement réexaminée et vous recevrez une notification d'attribution, de refus ou demande de pièces complémentaires en cas de changement de situation.

- Si vous ne pouvez pas déposer une demande en ligne vous pouvez faire votre demande sur le formulaire « cerfa n°12539*13 » disponible, en ligne sur le site education.gouv.fr rubrique aides financières ou au service gestion du collège.

En cas de difficultés, vous pouvez contactez le service gestion du collège par mail : veronique.berchon@ac-montpellier.fr ou par téléphone : 04 67 65 21 48 choix 3 : gestion.

Le Principal

Le Principal

V.FERRAND



Avenue du Méjean, 34 970 LATTES
Tél : 04 67 65 21 48 Fax : 04 67 22 28 62

Courriel : ce.0341028h@ac-montpellier.fr – Site Internet : www.clg-brassens-lattes.ac-montpellier.fr